



TG/224/2(proj.4)

ORIGINAL : anglais

DATE : 2020-01-09

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

GINSENG

Code(s) UPOV: PANAX_GIN

Panax ginseng C.A. Mey.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*établis par des experts de la République de Corée
pour examen par le
Comité de rédaction élargi
à sa session qui se tiendra à Genève
le 24 mars 2020*

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

Autres noms communs :*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Panax ginseng</i> C.A. Mey.	Ginseng	Ginseng	Ginseng	Ginseng

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	<u>3</u>
2. MATERIEL REQUIS.....	<u>3</u>
3. METHODE D'EXAMEN.....	<u>3</u>
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	<u>3</u>
3.2 Lieu des essais.....	<u>3</u>
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	<u>3</u>
3.4 Protocole d'essai.....	<u>3</u>
3.5 Essais supplémentaires.....	<u>4</u>
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	<u>4</u>
4.1 Distinction.....	<u>4</u>
4.2 Homogénéité.....	<u>5</u>
4.3 Stabilité.....	<u>5</u>
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	<u>5</u>
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<u>6</u>
6.1 Catégories de caractères.....	<u>6</u>
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	<u>6</u>
6.3 Types d'expression.....	<u>6</u>
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	<u>7</u>
6.5 Légende.....	<u>7</u>
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	<u>8</u>
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<u>14</u>
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	<u>14</u>
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	<u>14</u>
8.3 Typical Caractères morphologiques typiques selon la croissance annuelle.....	<u>20</u>
9. BIBLIOGRAPHIE.....	<u>21</u>
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	<u>22</u>

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Panax ginseng* C.A. Mey.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

200 g de semences

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.1.2 L'examen d'une variété peut être achevé quand le service compétent peut déterminer avec certitude le résultat de l'examen.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Le stade optimal de développement pour l'observation de chaque caractère est indiqué par une référence dans le tableau des caractères. Les stades de développement correspondant à chaque référence sont décrits au chapitre 8.3.

3.3.3 Les observations doivent être effectuées sur des plantes ayant quatre ou cinq feuilles composées palmées (plantes de quatre ou cinq ans).

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 60 plantes au moins, qui doivent être réparties en 3 répétitions au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 20 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre

d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés autogames. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés autogames, il faut appliquer une norme de population de 3% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 60 plantes, 4 plantes hors type sont tolérées.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences ou un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Foliole : forme (caractère 16)
- (b) Inflorescence : port de la grappe (caractère 23)
- (c) Baie : couleur (caractère 24)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7	
		Name of characteristics in English	Nom du caractère en français	Name des Merkmals auf Deutsch	Nombre del carácter en español		
		states of expression	types d'expression	Ausprägungsstufen	tipos de expresión		

- | | | | |
|---|--|---|--------------------------|
| 1 | Numéro de caractère | | |
| 2 | (*) | Caractère avec astérisque | – voir le chapitre 6.1.2 |
| 3 | Type d'expression | | |
| | QL | Caractère qualitatif | – voir le chapitre 6.3 |
| | QN | Caractère quantitatif | – voir le chapitre 6.3 |
| | PQ | Caractère pseudo qualitatif | – voir le chapitre 6.3 |
| 4 | Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable) | | |
| | MG, MS, VG, VS | | – voir le chapitre 4.1.5 |
| 5 | (+) | Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2 | |
| 6 | (a)-(c) | Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1 | |
| 7 | Échelle des stades de croissance | Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.3 | |

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1.	QN	MG	(+)		1			
	Time of sprouting		Époque de démarrage		Zeitpunkt des Austriebs	Época de brotación		
	early		précoce		früh	temprana	Geumsun, Sunpoong, Chungsun	3
	medium		moyenne		mittel	media	Yunpoong	5
	late		tardive		spät	tardía	Chunpoong, Kowon, Sunun, K-1	7
2.	QN	VG			3			
	Plant: tendency to form more than one stem		Plante : tendance à former plusieurs tiges		Pflanze: Neigung zur Bildung von mehr als einem Trieb	Planta: tendencia a formar más de un tallo		
	weak		faible		gering	débil	Chunpoong	1
	medium		moyenne		mittel	media	Kowon	3
	strong		forte		stark	fuerte	Yunpoong	5
3. (*)	QN	MS/VG	(+)	(a)	3			
	Stem: length		Tige : longueur		Stängel: Länge	Tallo: longitud		
	short		courte		kurz	corta	Yunpoong	3
	medium		moyenne		mittel	media	Gumpoong	5
	long		longue		lang	larga	Geumsun, Chunpoong	7
4.	QN	MS/VG	(+)	(a)	3			
	Stem: thickness		Tige : épaisseur		Stängel: Dicke	Tallo: grosor		
	thin		fine		dünn	delgado	Chunpoong	3
	medium		moyenne		mittel	mediano	Chungsun, K-1	5
	thick		épaisse		dick	grueso	Gopoong, Sunpoong	7
5. (*)	QN	VG		(a)	3			
	Stem: intensity of anthocyanin coloration		Tige : intensité de la pigmentation anthocyanique		Stängel: Intensität der Anthocyanfärbung	Tallo: intensidad de la pigmentación antocianica		
	absent or very weak		nulle ou très faible		fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Chungsun, Gumpoong	1
	weak		faible		gering	débil	Cheonryang, Chunpoong, Kowon, Yunpoong	3
	medium		moyenne		mittel	media	Sunun, Sunpoong	5
	strong		forte		stark	fuerte	Gopoong, K-1	7
	very strong		très forte		sehr stark	muy fuerte		9

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. (*)	PQ	VG	(a)		3			
	Stem: distribution of anthocyanin coloration	Tige : répartition de la pigmentation anthocyanique	Stängel: Verteilung der Anthocyanfärbung	Tallo: distribución de la pigmentación antocianica				
	on lower part only	sur la partie inférieure uniquement	nur am unteren Teil	solo en la parte inferior	Chunpoong			1
	on lower and upper parts	sur les parties inférieure et supérieure	am unteren und am oberen Teil	en la parte inferior y la superior	Yunpoong			2
	throughout	partout	überall	en la totalidad	Sunhyang, Gopoong			3
7.	QN	MS	(+)	(b)	3			
	Petiole: length	Pétirole : longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud				
	short	courte	kurz	corta	Cheonryang			3
	medium	moyenne	mittel	media	Gumpoong			5
	long	longue	lang	larga	Kowon			7
8. (*)	QN	VG	(b)		3			
	Petiole: intensity of anthocyanin coloration	Pétirole : intensité de la pigmentation anthocyanique	Blattstiel: Intensität der Anthocyanfärbung	Pecíolo: intensidad de la pigmentación antocianica				
	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o débil	Chungsun, Gumpoong			1
	weak	faible	gering	débil	Chunpoong			3
	medium	moyenne	mittel	media	Cheonryang			5
	strong	forte	hoch	fuerte	Gopoong, K-1			7
	very strong	très forte	sehr hoch	muy fuerte				9
9.	QN	VG	(+)	(b)	3			
	Petiole: attitude	Pétirole : port	Blattstiel: Haltung	Pecíolo: porte				
	erect	dressé	aufrecht	erecto	Chunpoong			1
	semi erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Yunpoong			3
	spreading	étalé	schräg abstehend	extendido	Gopoong			5
10.	QN	MS/VG	(+)	(b)	3			
	Petiolule: length	Pétiolule : longueur	Blattstiel: Länge	Peciólulo: longitud				
	short	courte	kurz	corta	Chunpoong, Sunhyang, Yunpoong			3
	medium	moyenne	mittel	media	Cheonryang, Gumpoong			5
	long	longue	lang	larga	Sunpoong			7

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
11. (*)	QL	VG	(+)	(b)	3			
	Leaf: additional leaflets	Feuille : folioles supplémentaires	Blatt: zusätzliche Blatffiedern	Hoja: folíolos adicionales				
	absent	absentes	fehlend	ausentes	Gopoong		1	
	present	présentes	vorhanden	presentes	Yunpoong		9	
12.	QN	VG		(b)	3			
	Leaf: blistering	Feuille : cloqûre	Blatt: Blasigkeit	Hoja: abullonado				
	weak	faible	gering	débil	K-1		1	
	medium	moyenne	mittel	medio	Gumpoong		2	
	strong	forte	stark	fuerte	Sunun		3	
13.	QN	VG		(b)	3			
	Leaf: intensity of green color	Feuille : intensité de la couleur verte	Blatt: Intensität der Grünfärbung	Hoja: intensidad del color verde				
	light	claire	hell	clara	Chunpoong		1	
	medium	moyenne	mittel	media	Yunpoong		3	
	dark	foncée	dunkel	oscura	Sunwon		5	
14.	QN	MS/VG	(+)	(c)	3			
	Leaflet: length	Foliole : longueur	Blatffieder: Länge	Folíolo: longitud				
	short	courte	kurz	corta	Yunpoong		3	
	medium	moyenne	mittel	media	Kowon, Chunpoong		5	
	long	longue	lang	larga	Gumpoong		7	
15.	QN	MS/VG	(+)	(c)	3			
	Leaflet: width	Foliole : largeur	Blatffieder: Breite	Folíolo: anchura				
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Chunpoong		3	
	medium	moyenne	mittel	media	Gopoong		5	
	broad	large	breit	ancha	Sunhyang, Gumpoong		7	
16. (*)	PQ	VG	(+)	(c)	3			
	Leaflet: shape	Foliole : forme	Blatffieder: Form	Folíolo: forma				
	narrow elliptic	elliptique étroite	schmal elliptisch	elíptica estrecha	Chunpoong		1	
	broad elliptic	elliptique large	breit elliptisch	elíptica ancha	Sunhyang, Gopoong		2	
	oblong	oblongue	rechteckig	oblonga	Gumpoong		3	
	spatulate	spatulée	spatelförmig	espatulada			4	

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
17.	QN	VG	(+)	(c)	3			
	Leaflet: shape in cross section		Foliole : forme en coupe transversale		Blattfieder: Form im Querschnitt	Folíolo: forma en sección transversal		
	concave		concave		konkav	cóncava	Chunpoong	1
	flat		plane		flach	plana	Kowon	2
	convex		convexe		konvex	convexa	Cheonryang, K-1	3
18. (*)	QN	VG	(+)	(c)	3			
	Leaflet: serration of margin		Foliole : dentelure du bord		Blattfieder: Randeinschnitte	Folíolo: serrado del margen		
	weak		faible		gering	débil	Chunpoong	1
	medium		moyenne		mittel	medio	Yunpoong	2
	strong		forte		stark	fuerte	Sunun	3
19. (*)	QN	MG	(+)		2			
	Time of beginning of flowering		Époque de début de floraison		Zeitpunkt des Blühbeginns	Época de inicio de la floración		
	early		précoce		früh	temprana	Sunpoong	3
	medium		moyenne		mittel	media	K-1, Yunpoong	5
	late		tardive		spät	tardía	Chunpoong	7
20. (*)	QN	VG	(+)		2			
	Inflorescence: length of peduncle		Inflorescence : longueur du pédoncule		Blütenstand: Länge des Blütenstandstiels	Inflorescencia: longitud del pedúnculo		
	short		courte		kurz	corta	Yunpoong	3
	medium		moyenne		mittel	media	Gumpoong	5
	long		longue		lang	larga	Sunpoong	7
21. (*)	QL	VG	(+)		2			
	Inflorescence: type		Inflorescence : type		Blütenstand: Typ	Inflorescencia: tipo		
	simple		simple		einfach	simple	Yunpoong	1
	intermediate		intermédiaire		Zwischentyp	intermedia	Gumpoong	2
	compound		étoilée		zusammengesetzt	compuesta	Sunun	3
22. (*)	QN	MG	(+)		3			
	Berry: time of maturity		Baie : époque de maturité		Beere: Reifezeit	Baya: época de madurez		
	early		précoce		früh	temprana	Gumpoong	3
	medium		moyenne		mittel	media	Yunpoong	5
	late		tardive		spät	tardía	Chunpoong	7

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
23. (*)	QN	VG	(+)	3			
	Inflorescence: attitude of cluster	Inflorescence : port de la grappe	Blütenstand: Haltung der Dolde	Inflorescencia: porte del racimo floral			
	semi erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Gopoong, K-1		1
	horizontal	horizontale	waagerecht	horizontal	Chunpoong, Gumpoong		3
	reflexed	récurvé	zurückgebogen	reflejo	Yunpoong		5
24. (*)	PQ	VG		3			
	Berry: color	Baie : couleur	Beere: Farbe	Baya: color			
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Gumpoong		1
	yellowish orange	orange jaunâtre	gelblichorange	naranja amarillento	Cheonmyeong		2
	reddish pink	rose rougeâtre	rötlichrosa	rosa rojizo	Chunpoong		3
	red	rouge	rot	rojo	K-1, Kowon, Sunpoong, Yunpoong		4
25. (*)	PQ	VG		4			
	Leaf: color at senescence	Feuille : couleur à la sénescence	Blatt: Farbe bei Alterung	Hoja: color en la senescencia			
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Gumpoong		1
	yellowish orange	orange jaunâtre	gelblichorange	naranja amarillento	Chunpoong		2
	red	rouge	rot	rojo	Gopoong, K-1, Yunpoong		3
26. (*)	QN	MS/VG	(+)	4			
	Main root: diameter	Racine principale : diamètre	Hauptwurzel: Durchmesser	Raíz principal: diámetro			
	small	petit	klein	pequeño	Chunpoong		3
	medium	moyen	mittel	medio	Cheonryang, Gumpoong		5
	large	grand	groß	grande	Cheonmyeong, Yunpoong		7
27. (*)	QN	MS/VG		4			
	Main root: length	Racine principale : longueur	Hauptwurzel: Länge	Raíz principal: longitud			
	short	courte	kurz	corta	Yunpoong		3
	medium	moyenne	mittel	media	Gopoong		5
	long	longue	lang	larga	Chunpoong, Gumpoong		7

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
28.	QL	VG		4			
	Main root: skin color		Racine principale : couleur de la peau	Hauptwurzel: Farbe der Schale	Raíz principal: color de la epidermis		
	whitish		blanchâtre	weißlich	blanquecino	Chunpoong	1
	yellowish		jaunâtre	gelblich	amarillento	Yunpoong	2
29.	QN	VG		4			
	Root: number of rootlets		Racine : nombre de radicelles	Wurzel: Anzahl an dünnen Wurzeln	Raíz: número de raicillas		
	few		petit	gering	bajo	Chunpoong	3
	medium		moyen	mittel	medio	Sunpoong	5
	many		élevé	hoch	alto	Gopoong, K-1	7

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

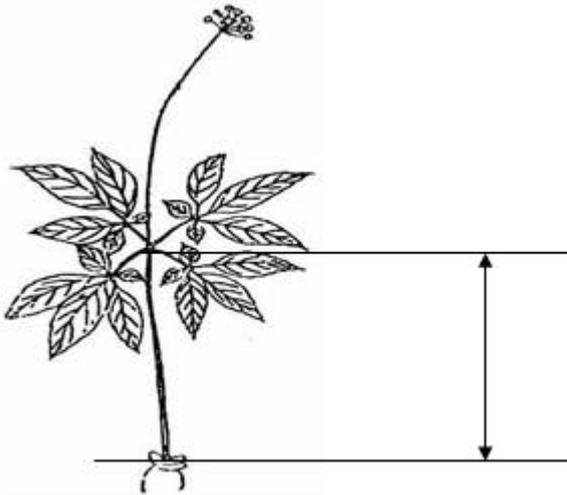
- (a) Les observations doivent être faites sur la tige la plus longue.
- (b) Les observations doivent être faites sur la feuille complètement développée la plus large.
- (c) Les observations doivent être faites sur la foliole centrale d'une feuille composée palmée.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Époque de démarrage

L'époque de démarrage se situe lorsque 50% des plantes ont poussé.

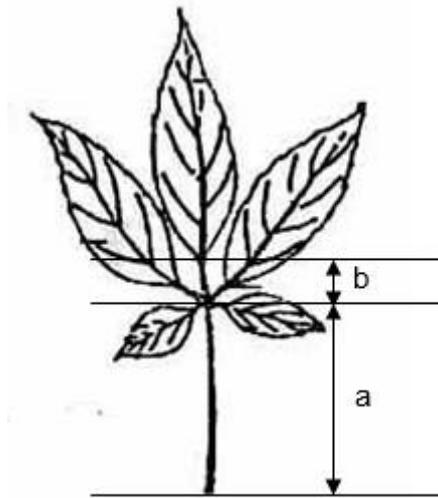
Ad. 3 : Tige : longueur



Ad. 4 : Tige : épaisseur

Mesurer la partie la plus large de la tige, généralement 2 ou 3 cm au-dessus de la surface du sol.

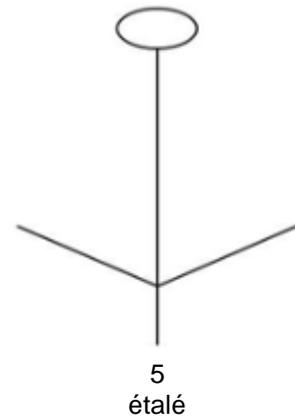
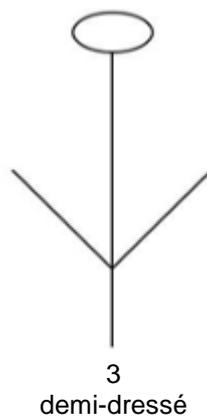
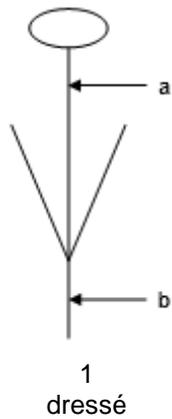
Ad. 7 : Pétiole : longueur



a = Pétiole : longueur
b = Pétiolule : longueur

Ad. 9 : Pétiole : port

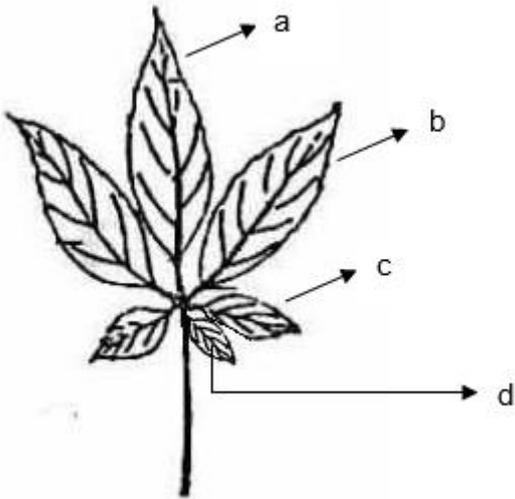
a = Pédoncule
b = Tige



Ad. 10 : Pétiolule : longueur

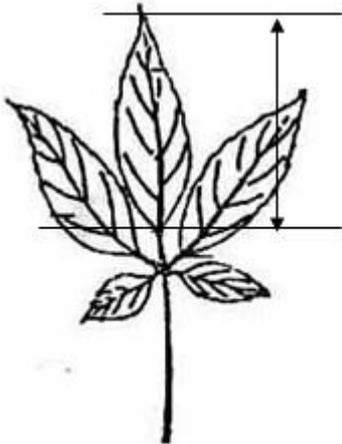
Voir l'ad. 7

Ad. 11 : Feuille : folioles supplémentaires



- a = Foliole centrale
- b = Première foliole latérale
- c = Deuxième foliole latérale
- d = Foliole supplémentaire

Ad. 14 : Foliole : longueur



Ad. 15 : Foliole : largeur



Ad. 16 : Foliole : forme

oblongue = la partie basse est arrondie



1
elliptique étroite



2
elliptique large

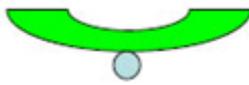


3
oblongue



4
spatulée

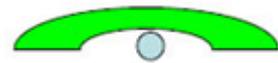
Ad. 17 : Foliole : forme en coupe transversale



1
concave



2
plane



3
convexe

Ad. 18 : Foliole : dentelure du bord



1
faible



2
moyenne

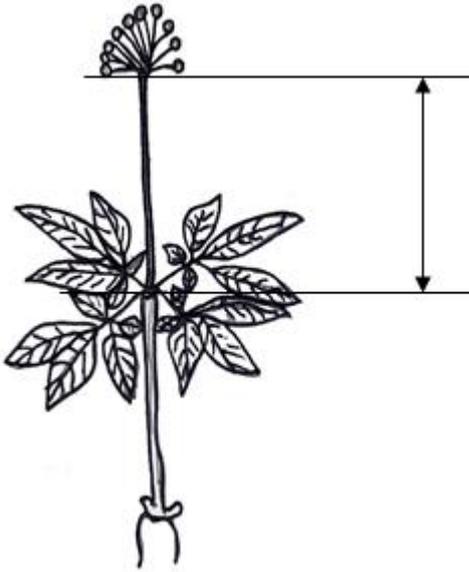


3
forte

Ad. 19 : Époque de début de floraison

Le début de la floraison se situe lorsqu'environ 10% des plantes ont au moins un fleuron.

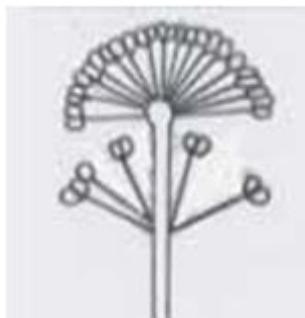
Ad. 20 : Inflorescence : longueur du pédoncule



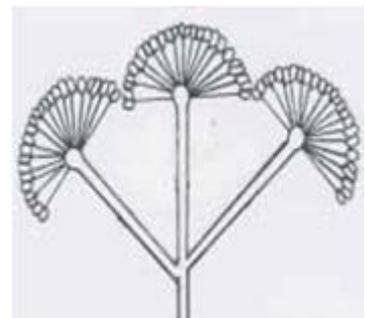
Ad. 21 : Inflorescence : type



1
simple



2
intermédiaire



3
étoilée

Ad. 22 : Baie : époque de maturité

Les observations doivent être faites lorsque 50% des plantes ont des baies complètement mûres.

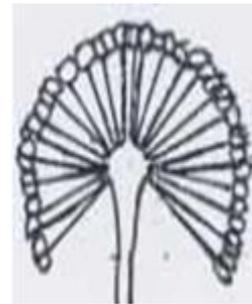
Ad. 23 : Inflorescence : port de la grappe



1
demi-dressé

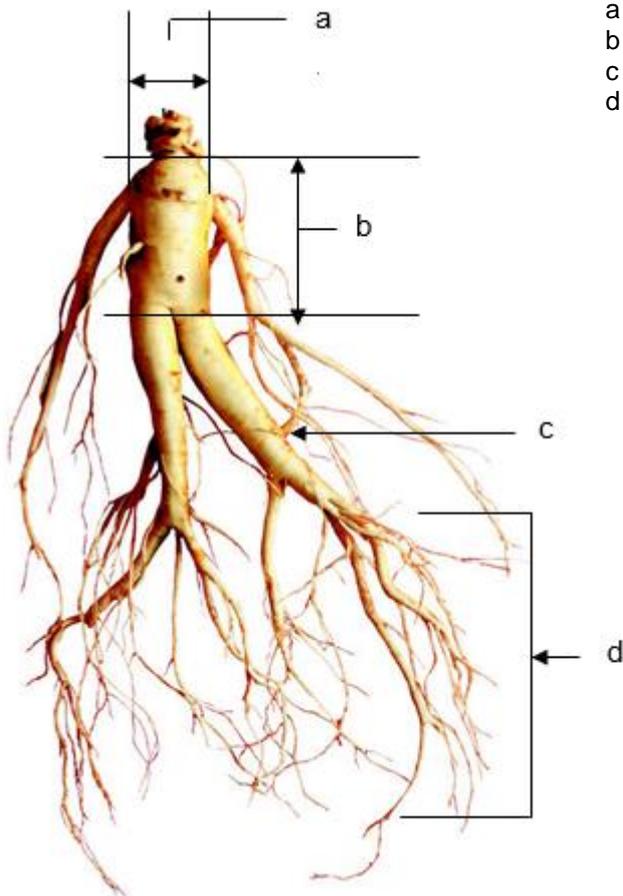


3
horizontal



5
incurvé

Ad. 26 : Racine principale : diamètre



- a = Tige principale : diamètre
- b = Tige principale : longueur
- c = Racine latérale
- d = Radicelle

8.3 *Typical Caractères morphologiques typiques selon la croissance annuelle*

- 1 = Démarrage
- 2 = Floraison
- 3 = Maturité des baies
- 4 = Sénescence des feuilles et récolte des racines

9. Bibliographie

British Columbia, Ministry of Agriculture, Fisheries and Food, 1998: Ginseng production guide for commercial growers. Victoria B. C., British Columbia, CA.

Kim Y. C., Kim. J. U., Lee J. W., Jo I. H., Bang K. H., Kim D. H., Hyun D. Y., Oh T. K., Shinogi Y., Lee C. H., 2017: The classification of the morphological characteristics of aerial vegetative tissues in a large germplasm collection of Korean ginseng (*panax* sp.). Journal of the Faculty of Agriculture, Kyushu University. JP. 62(1), pp. 69-74.

Kwon W. S., Lee M. G., Lee J. H., 2001: Characteristics of flowering and fruiting in new varieties and lines of *Panax ginseng* C.A. Meyer. Journal of Ginseng Research. KR. 25(1), pp. 41-44.

Scott Persons W., 1994: American ginseng green gold. Bright Mountain Books, Inc., Fairview, North Carolina, US.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1.	Objet du questionnaire technique	
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Panax ginseng C.A. Mey."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Ginseng"/>
2.	Demandeur	
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3.	Dénomination proposée et référence de l'obtenteur	
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

(a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

(b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

(c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2	Méthode de multiplication de la variété	
4.2.1	Variétés reproduites par voie sexuée	
(a)	Autofécondation	[]
(b)	Autre (veuillez préciser)	[]
	<input type="text"/>	
4.2.2	Autre (veuillez préciser)	[]
	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 Tige : intensité de la pigmentation anthocyanique (5)		
nulle ou très faible	Chungsun, Gumpoong	1 []
très faible à faible		2 []
faible	Cheonryang, Chunpoong, Kowon, Yunpoong	3 []
faible à moyenne		4 []
moyenne	Sunpoong, Sunun	5 []
moyenne à forte		6 []
forte	Gopoong, K-1	7 []
forte à très forte		8 []
très forte		9 []
5.2 Tige : répartition de la pigmentation anthocyanique (6)		
sur la partie inférieure seulement	Chunpoong	1 []
sur les parties inférieure et supérieure	Yunpoong	2 []
partout	Gopoong, Sunhyang	3 []
5.3 Pétiole : intensité de la pigmentation anthocyanique (8)		
nulle ou très faible	Chungsun, Gumpoong	1 []
très faible à faible		2 []
faible	Chunpoong	3 []
faible à moyenne		4 []
moyenne	Cheonryang	5 []
moyenne à forte		6 []
forte	Gopoong, K-1	7 []
forte à très forte		8 []
très forte		9 []
5.4 Feuille : folioles supplémentaires (11)		
absentes	Gopoong	1 []
présentes	Yunpoong	9 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.5 Foliole : forme (16)		
elliptique étroite	Chunpoong	1 []
elliptique large	Gopoong, Sunhyang	2 []
oblongue	Gumpoong	3 []
spatulée		4 []
5.6 Époque de début de floraison (19)		
très précoce		1 []
très précoce à précoce		2 []
précoce	Sunpoong	3 []
précoce à moyenne		4 []
moyenne	K-1, Yunpoong	5 []
moyenne à tardive		6 []
tardive	Chunpoong	7 []
tardive à très tardive		8 []
très tardive		9 []
5.7 Inflorescence : type (21)		
simple	Yunpoong	1 []
intermédiaire	Gumpoong	2 []
étoilée	Sunun	3 []
5.8 Inflorescence : port de la grappe (23)		
demi-dressé	Gopoong, K-1	1 []
demi-dressé à horizontal		2 []
horizontal	Chunpoong, Gumpoong	3 []
horizontal à incurvé		4 []
incurvé	Yunpoong	5 []
5.9 Baie : couleur (24)		
jaune	Gumpoong	1 []
orange jaunâtre	Cheonmyeong	2 []
rose rougeâtre	Chunpoong	3 []
rouge	K-1, Kowon, Sunpoong, Yunpoong	4 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.10 Feuille : couleur à la sénescence (25)		
jaune	Gumpoong	1 []
orange jaunâtre	Chunpoong	2 []
rouge	Gopoong, K-1, Yunpoong	3 []
5.11 Racine principale : diamètre (26)		
très petit		1 []
très petit à petit		2 []
petit	Chunpoong	3 []
petit à moyen		4 []
moyen	Cheonryang, Gumpoong	5 []
moyen à grand		6 []
grand	Cheonmyeong, Yunpoong	7 []
grand à très grand		8 []
très grand		9 []
5.12 Racine principale : longueur (27)		
très courte		1 []
très courte à courte		2 []
courte	Yunpoong	3 []
courte à moyenne		4 []
moyenne	Gopoong	5 []
moyenne à longue		6 []
longue	Chunpoong, Gumpoong	7 []
longue à très longue		8 []
très longue		9 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Baie : couleur</i>	<i>jaune</i>	<i>rouge</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7.	Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété		
7.1	En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?		
	Oui	[]	Non []
	(Dans l'affirmative, veuillez préciser)		
7.2	Des conditions particulières sont elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?		
	Oui	[]	Non []
	(Dans l'affirmative, veuillez préciser)		
7.3	Autres renseignements		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

(a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

(b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractères d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

(a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []
(b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []
(c) Culture de tissus	Oui []	Non []
(d) Autres facteurs	Oui []	Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature Date

[Fin du document]